



unesco

# SonAtlas

Outil de plaidoyer interactif sur le droit à l'éducation des filles et des femmes



Getty/ARBFried

Éducation  
2030 

# Introduction

De nombreuses filles et femmes ne peuvent pas exercer leur droit à l'éducation en raison des inégalités entre les genres et des pratiques discriminatoires. La pauvreté, les mariages précoces et les violences basées sur le genre ne sont que quelques-unes des nombreuses raisons qui expliquent le pourcentage élevé d'analphabétisme et de décrochage scolaire chez les filles et les femmes dans le monde.

Le renforcement du droit des filles et des femmes pour une éducation de qualité est essentiel pour éliminer la discrimination et parvenir à l'égalité des droits entre les genres. Ceci ne peut être réalisé sans des cadres juridiques nationaux solides, basés sur les droits, sensibles au genre et inclusifs. C'est là qu'intervient SonAtlas.

**SonAtlas est un outil en ligne, le premier du genre, qui cartographie le droit à l'éducation des filles et des femmes.** Il vise à améliorer les connaissances du public et à surveiller le statut des constitutions, législations et réglementations nationales relatives aux droits à l'éducation des filles et des femmes, afin d'encourager les pays à agir, à renforcer leurs lois et leurs politiques et à entraîner un changement à long terme.

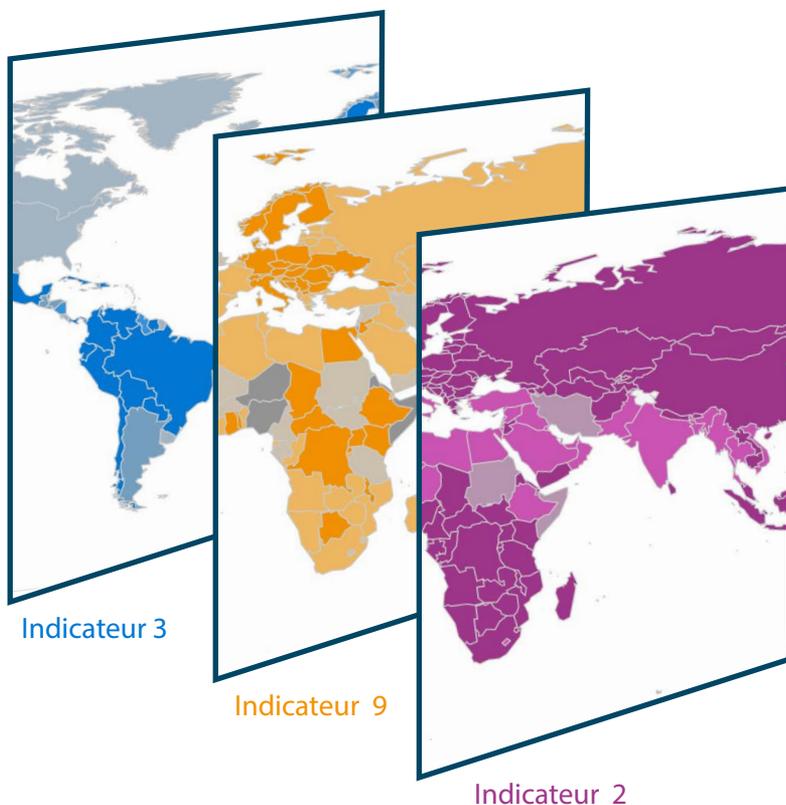
Des changements concrets sont déjà visibles. En 2019, 4 % des pays restreignaient explicitement le droit à l'éducation des filles mariées, enceintes et jeunes mères. Ce chiffre a chuté à 2 % en 2022, au profit de millions de filles qui peuvent désormais aller à l'école en toute légalité lorsqu'elles se marient ou sont enceintes ou jeunes mères.



# Cartes et profils pays

**SonAtlas** couvre 196 pays et est régulièrement mis à jour. Les cartes permettent de suivre visuellement les progrès juridiques réalisés pour garantir le droit à l'éducation des filles et des femmes dans tous les pays grâce à différents indicateurs auxquels s'appliquent un système de scores et de couleurs. L'ambition est d'enrichir et de continuer à mettre à jour l'Atlas jusqu'en 2030, date limite fixée pour atteindre l'Objectif de développement durable n°4.

**SonAtlas** fournit des informations pour chaque pays dans un format visuel et facile à comprendre. Pour chaque indicateur, un commentaire explique l'analyse de la législation qui est citée.



Visitez SonAtlas :  
<https://on.unesco.org/HerAtlas>

# Indicateurs

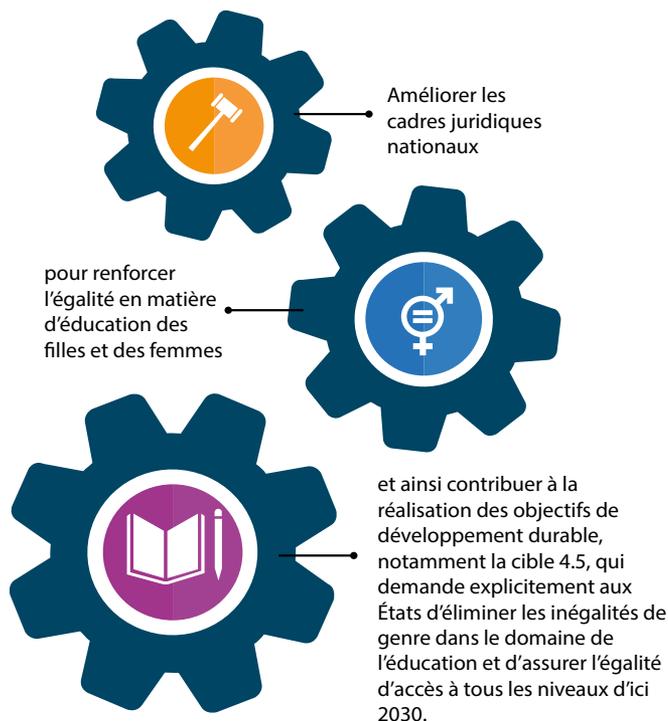
SonAtlas utilise 12 indicateurs pour refléter les aspects des cadres juridiques nationaux qui renforcent ou constituent un obstacle au droit à l'éducation des filles et des femmes.

01. Partie à la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement
02. Partie à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
03. La Constitution consacre le droit à l'éducation de toutes les filles et femmes
04. La législation consacre le droit à l'éducation de toutes les filles et femmes
05. Le cadre juridique garantit l'enseignement obligatoire (au moins 9 années)
06. Le cadre juridique garantit la gratuité de l'enseignement (au moins 12 années)
07. Le cadre juridique garantit un enseignement pré-primaire gratuit et obligatoire
08. Le cadre juridique garantit l'égalité d'accès à l'enseignement post-secondaire
09. La législation fixe l'âge minimum du mariage pour les filles à 18 ans
10. L'âge minimum d'admission à l'emploi correspond à la fin de la scolarité obligatoire
11. Le cadre juridique protège de la violence au sein des établissements d'enseignement
12. Le droit à l'éducation des filles enceintes et des mères adolescentes est protégé par la loi



# Objectif

SonAtlas a été développé dans le cadre de l'initiative « Son éducation, notre avenir » et contribue à la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO sur l'égalité des genres dans et par l'éducation. Cet outil peut également aider les pays à reconstruire de façon plus égalitaire, un des axes de travail de la Coalition mondiale pour l'éducation. Comme cela a été souligné lors du Sommet sur la transformation de l'éducation : **« la poursuite de l'égalité des genres et des droits des femmes et des filles reste un objectif crucial de la communauté internationale et l'éducation est également essentielle à cet égard ».**



Sur la base de l'importante quantité de législation analysée sur SonAtlas, des documents d'information sont publiés, tels que le premier rapport sur le droit des filles et des femmes à l'éducation : « Protégez ses droits, renforcez vos lois » (en anglais). Ce rapport a pour but de mettre en lumière certaines tendances clés dégagées par le travail de suivi, et de souligner des exemples de dispositions légales garanties par la législation et la réglementation nationales des États. D'autres ressources seront publiées bientôt.

### L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.



**unesco**

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

### L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.

**Éducation  
2030**

ED/PLS/EDP/2019/05 REV

## #SonEducationNotreAvenir

### SonAtlas

Atlas du droit à l'éducation  
des filles et des femmes  
Section des politiques de l'éducation



[her.atlas@unesco.org](mailto:her.atlas@unesco.org)



<https://on.unesco.org/HerAtlas>

<https://www.unesco.org/fr/right-education>



SonAtlas 2023



 Objectifs de  
développement  
durable